

Mise en œuvre du projet Autoroute de la mer TUNISIE



الشركة الوطنية للسكك الحديدية التونسية
SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER TUNISIENS

GLOBAL
RAIL
FREIGHT
CONFERENCE

17-19 October 2012
Tanger

Projets pilote proposés



□ Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique euro-méditerranéenne de transport et suite à l'appel à projet, lancé par la Commission Européenne en octobre 2007, la Tunisie a présenté une offre pour la concrétisation du nouveau concept des Autoroutes de la Mer sur les deux axes suivants :

1. **Radès** (Tunisie) – **Marseille** (France) Belgique-Hollande : ports Adm – **Port de Radès/Port de Marseille.**

2. **Radès** (Tunisie) – **Gênes** (Italie), Suisse, Autriche, Allemagne : ports Adm - **Port de Radès/ Port de Gênes .**

Projets pilote proposés



□ Le projet d'Adm se présente pour la Tunisie comme une opportunité avantageuse pour :

- Faciliter l'intégration dans l'espace Euro-méditerranéen.
- Développer des axes de transport performants et connectés aux réseaux de transport régionaux.
- Valoriser les atouts de proximité géographique par la mise en place d'une logistique de transport intégrée.

□ Cette offre, s'appliquant aux services de transport maritime existants, a été retenue par la commission européenne en octobre 2008 et qualifiée « d'excellent projet s'inscrivant dans le contexte de libre échange et couvrant les différents aspects de la chaîne logistique ».

Autoroutes de la mer



Principaux objectifs du projet



1/ Objectifs globaux :

- Faciliter l'intégration physique et économique de la région.
- développer des axes de transport multimodal durables et connectés.
- Massifier et fluidifier les flux des marchandises pour la recherche de plus d'efficacité et de compétitivité des systèmes de transport.
- Favoriser des projets Adm entre les pays de la rive sud de la méditerranée pour faciliter l'intégration sud-sud.
- Promouvoir les normes de QSE sur toute la chaîne logistique.

Principaux objectifs du projet



2. Objectifs pour la Tunisie:

- Développer des axes logistiques efficaces (coûts & délais) avec l'Europe pour améliorer la compétitivité des échanges et drainer les investissements étrangers et **créer des emplois**.
- **Promouvoir les exportations** et éliminer les sources de retards et de surcoûts.
- Exploiter les possibilités offertes par **le rail** pour décongestionner les ports et les routes.
- Respect des **normes** de sécurité, de sûreté et de protection de l'environnement.
- **Développer de nouveaux projets** Adm par la généralisation des bonnes pratiques pour **d'autres lignes maritime existences**.

Principaux objectifs du projet



Intérêts pour les opérateurs :

Le projet des Autoroutes de la Mer contribuera à l'amélioration de la compétitivité des opérateurs en terme de :

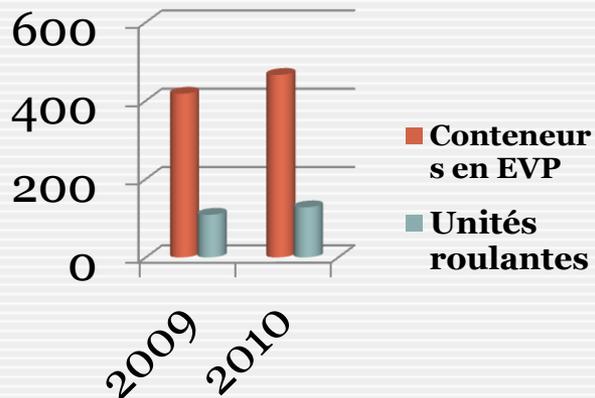
- **Réduction des surcoûts** liés aux retards, avaries, pannes, gaspillage et autres dysfonctionnements.
- **Développement des pratiques conformes aux normes** et aux législations internationales en matière de sécurité, sûreté, environnement.
- **Amélioration des performances** et de la qualité des prestations.
- **Meilleure Notoriété** auprès des chargeurs et attractivité du trafic.

Trafic du port de Radès concerné par le projet Adm

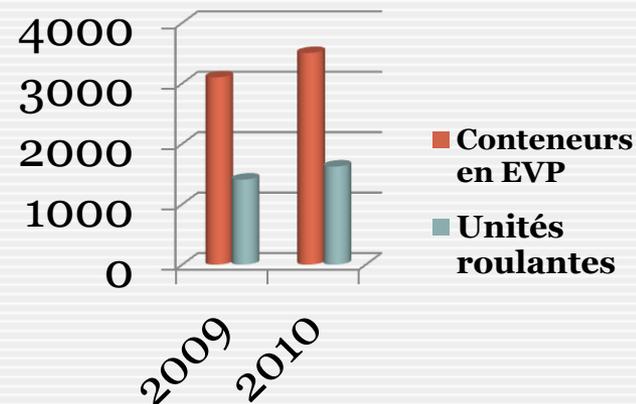


Activités		2009	2010	Variations(%)
Conteneurs (en EVP)	Nombre (en EVP)	417 672	466 099	12
	Tonnage (en tonnes)	3 098 389	3 501 527	13
Unités roulantes	Nombre (en SR)	109 474	127 641	17
	Tonnage (en tonnes)	1 406 551	1 623 002	15

Evolution du trafic et unité roulantes en EVP et SR



Evolution du trafic et unité roulantes en EVP et SR



Membres du consortium opérant sur les deux axes

Membres du consortium	Tunisie	Europe	
	Radés	Marseille	Gênes
Armateurs	CTN Compagnie Tunisienne de Navigation	CMA-CGM LD Lines SNCM	GNV
Autorités portuaires	OMMP Office de la Marine Marchande et des Ports	GPMM Grand Port Maritime de Marseille (coordinateur)	Port de Gênes Autorité Portuaire Coordinateur
Douanes	Douanes Tunisiennes	GPMM	Port de Gênes
Manutentionnaires	STAM Société Tunisienne d'acconage et de Manutention	Marseille Manutention	REBORA
Agences maritimes	CTN	Worms	TIRRENIA/COSULICH
TIR	TRT Transport Rapide de Tunisie	Ste TRANSCAUSSE	SCHWAIGER (Aut) ST (Italie)
Transitaires	OTI Carthago Line COMATRAL	TRANSCAUSSE COMATRAL/France	SAIMARE
Rail	SNCFT Société National des Chemins de Fer Tunisien	SNCF	
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	TTN Tunisia Trade Net	MGI Marseille Gyptis International	Projet port de Gênes/Région Ligurie

Autorités Publiques soutenant le projet:



- Ministère du Transport (DGMM)
- Ministère chargé des finances (Douane/TTN)
- Ministère chargé du Commerce
- Ministère chargé de l'Environnement (APAL/ANPE)

Protocole d'accord « ADM » entre les membres du consortium



Deux protocoles d'accord entre les membres du consortium et les autorités publiques engagées ont été signés respectivement :

- Radès/Marseille le 8 juillet 2010
- Radès/Gênes le 29 septembre 2010

I. Objectifs :

- organiser les relations entre les membres du consortium « autoroute de la mer » ;
- Assurer un mode de fonctionnement régulier tout en respectant les objectifs du projet ;
- Reste ouvert à toute autre partie intéressée par la coopération avec les intervenants ;
- Accords techniques ou métiers, entre les intervenants dans le même domaine des deux côtés de la méditerranée (entre manutentionnaires, autorités portuaires, plates formes informatiques, douanes, administrations...).



II. Engagements des opérateurs

- **Qualité** : fluidité, ponctualité et flexibilité sont les facteurs clés pour réduire les délais comme pour anticiper les incidents et proposer des mesures de compensation ou des alternatives ;
- **Attractivité pour le client** : les services aux utilisateurs Adm doivent être coordonnés tout au long de la chaîne de transport, assurer un bon accès à l'information et proposer une segmentation claire des prix.
- **Renforcement de l'intermodalité**, par la coordination des prestataires de services logistiques et de transport, ainsi que par le biais de meilleures connections avec les zones logistiques de l'intérieur ;
- Mise en œuvre de **bonnes pratiques** en matières de maintenance, sécurité, sûreté, environnement.



III. Engagements des autorités publiques:

- **Soutien du projet pilote:**

cadre réglementaire, facilitation, formation,...

- Implication commune dans la mise en œuvre et la **diffusion des bonnes pratiques:**

qualité, régularité, environnement, sécurité, sûreté...

- Une **approche commune sur les investissements** et autres questions stratégiques.

Projets pilote proposés pour la Tunisie



La mise en oeuvre de ce projet pilote sur les axes Radès/Marseille, Radès/Gênes a développé de bonnes pratiques notamment au niveau :

- Fédération des intervenants sur toute la chaîne de transport autour des objectifs communs.
- Adaptation offre / demande de transport.
- Régularité.
- Fluidité.
- Sécurité.
- Information.

Ces bonnes pratiques vont être appliquées sur d'autres lignes. Un intérêt particulier a été signalé par les opérateurs sur les lignes Radès/Barcelonne, Radès/la spézia, Radès/livourne pour l'application de ces bonnes pratiques sur ces lignes lors de la phase MEDAMOS II

PROJET PILOTE – Situation actuelle



- Pour la Tunisie, MEDAMOS II consiste à continuer la mise en oeuvre du concept des Adm sur les axes:

Radès/Marseille et Radès/Génes.

- Application des principes des Adm et des bonnes pratiques sur d'autres lignes existantes: **Radès/Barcelonne,**

Radès/La Spezia et Radès/Livourne.

Projets d'investissement réalisés et associés à MEDAMOS I



- Réalisation par la STAM d'un programme d'investissement pour l'acquisition des équipements bord à quai et terres pleins pour un montant de 30 millions d'€ :

- 04 grues portuaires

- 10 cavaliers gerbeurs

- 04 reach stackers

- 19 RoRo Trucks

- Réalisation par la CTN d'un programme d'investissement pour l'acquisition de deux navires RoRo de 180 S/R chacun et de capacité de 680 EVP pour un montant de 70 million d'euro (premier trimestre 2010).

Feuille de Route pour MEDAMOS II (Tunisie)



PROJETS EN DEVELOPPEMENT

• Séparation entre le trafic roulier et le trafic des conteneurs au port de Radès par :

La mise en place d'un terminal dédié pour le trafic RoRo et fixation des normes d'exploitation et des indicateurs de performances (coût du projet 1 million d'Euro).

La construction de deux nouveaux postes à quai desservis par chemin de fer, pour le traitement du trafic des conteneurs et aménagement d'un terreplein additionnel (coût du projet 54 million d'Euro Infrastructure + équipement).

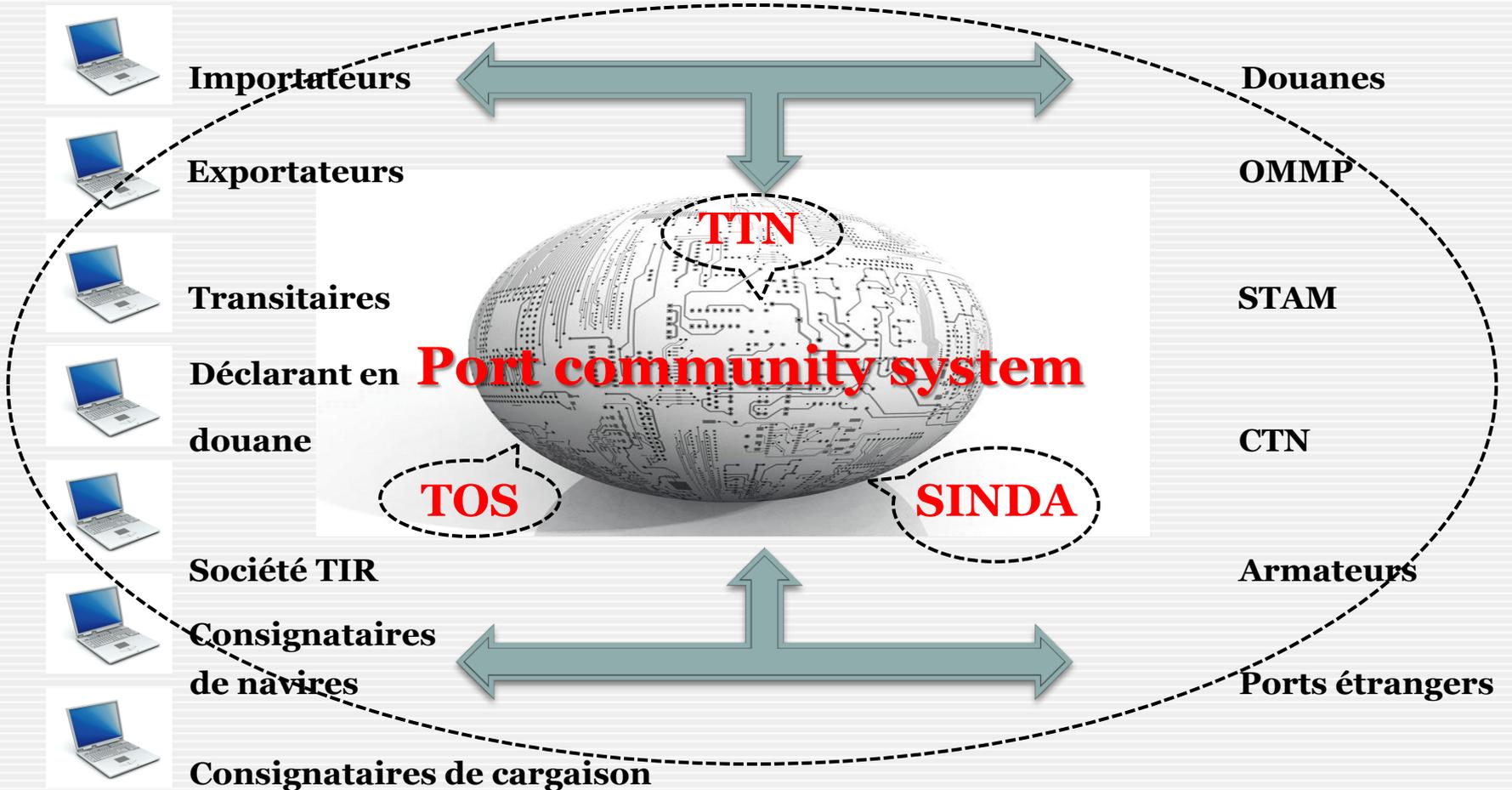
Feuille de Route pour MEDAMOS II (Tunisie)



PROJETS EN DEVELOPPEMENT

- Mise en place d'un " terminal operating system" (TOS) au port de Radès utilisant les applications RFID et GPS (traçabilité des unités de charges)
- Mise en place de l'électronic-gate (pointage et visualisation des unités de charges)
- Généralisation des échanges de données électroniques relatives au transport international des marchandises à l'import et à l'export via la plateforme TTN sur toute la chaîne logistique.
- Connexion des systèmes de transmission des données relatives aux navires et aux marchandises entre la plate-forme TTN et celles de Marseille et de gènes et sécurisation de la chaîne logistique avec l'UE
- Développement de la plate-forme électronique TTN en vue d'une connexion de tous les importateurs et exportateurs à travers les professionnels (transitaires).
- Mise en place, par la CTN, d'un logiciel pour le développement du transport multimodal et trucking des unités de charge.

Mise en place d'un « Port Community System »



Demande d'assistance technique



Assistance technique besoin global pour MEDAMOS II

Assistance technique Demandée

Objet de l'assistance technique	Description détaillée de l'action
1 - Mise en place d'un comité de suivi des deux protocoles d'accord -Marseille et Gênes- (point 7 du protocole d'accord).	- Soutient pour la mise en place et le fonctionnement pour une période de démarrage.
2 - Elaboration d'accords techniques ou métiers liant les intervenants des deux côtés de la méditerranée (point 4 du protocole d'accord).	- Rédaction d'un accord type et sa validation par les métiers similaires des deux côtés.
3 - Mise en place d'un « port community system ».	- le développement et l'interconnexion des applications électroniques existantes (TTN, SINDA, TOS).
4 - Analyse des dysfonctionnements sur l'axe mer/rail/route (Radès, Sousse, Sfax et Gabés).	- Réalisation d'une étude pour le développement du transport multimodal sur l'axe (Radès, Sousse, Sfax et Gabés) tout en privilégiant le transfert vers le rail.

Demande d'assistance technique



Assistance technique Demandée

Objet de l'assistance technique	Description détaillée de l'action
5 - La mise en œuvre du TOS et séparation du trafic conteneurs de celui des Ro/Ro (terminal dédié pour chaque trafic).	- Assistance au niveau de la réorganisation du port de Radès et démarrage de l'exploitation.
6 - Mise en place d'un système intégré « Q.S.E. » au port de Radès : - Harmonisation du cadre réglementaire sécurité et santé au travail (SST) et environnemental avec les règlements Européens. - Initiation des systèmes de gestion SST et gestion environnementale des ports : Priorité au port de Radès (projet pilote), Généralisation pour les autres ports.	- Audit au niveau de l'application des conventions internationales en la matière. - Evaluation environnementale des projets pilotes (focalisation sur les impacts directs : déchets, produits dangereux, poussières, bruits...) - Mise en place des pratiques de gestion environnementale.
7 - Harmonisation et transparence des relations entre opérateurs et chargeurs.	- Elaboration d'un texte réglementaire sur les prestations usuelles du transitaire et tarifs y afférent.
8 - Mise en oeuvre du statut d'opérateur économique agréé OEA.	- <i>Fixation des critères de sélection parmi les opérateurs</i> (transitaires, transporteurs, importateurs, ...) - <i>Procédures d'agrégation</i> .1.
9 - Actions de formation.	- Vulgarisation des objectifs des Adm auprès des intervenants sur toute la chaîne de transport. - Traitement et échange des données informatisés - Sécurité et sureté sur toute la chaîne de transport - Gestion environnementale de toute la chaîne logistique.

Evaluation du train multimodal

Au début de l'année 2008, et sous l'égide du ministère du transport, nous avons lancé, en partenariat avec la STAM (Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention), un projet pilote baptisé train multimodal. Ce projet, consistait à transporter les conteneurs maritimes à partir du port de Radés par un train spécial sur l'axe Rades-Sousse-Sfax-Ghannouch avec des tarifs promotionnels, très compétitifs par rapport à ceux appliqués par les transporteurs routiers.

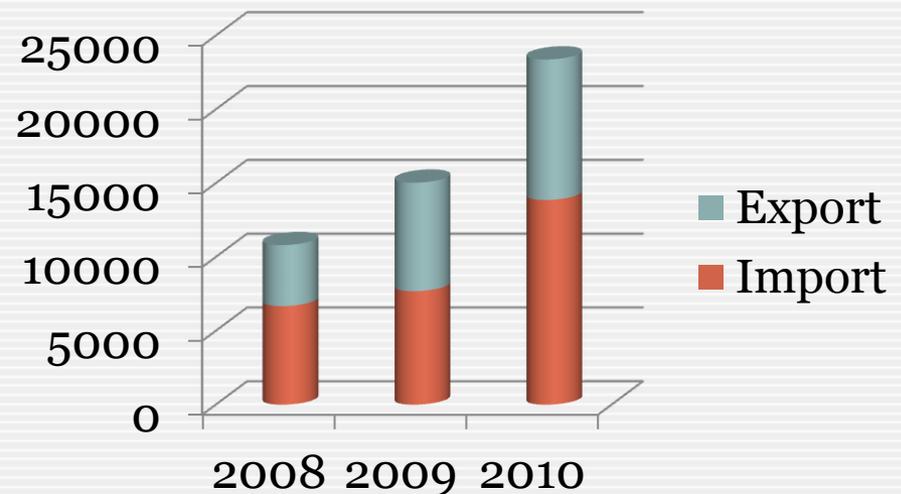


Evaluation du train multimodal

Malgré les difficultés rencontrées au début du lancement de ce projet; le train multimodal a connu un développement important durant l'année 2009 et surtout en 2010.

Année au cours de laquelle nous avons transporté **23388** evp. Ce chiffre représente **12%** du nombre des conteneurs traités au port de Radés (import /export des régions hors Grand Tunis) durant cette année.

	Nombre de conteneurs		Total EVP	Total vide et chargé	%
	Import	Export			
2008	3340	2067	5407	10814	
2009	3845	3675	7520	15040	+39%
2010	6935	4759	11694	23388	+55%



Evaluation du train multimodal



Cependant, le trafic des conteneurs à l'import transporté par le train multimodal a connu une chute libre suite aux événements qu'a connu le pays en général et le port de Radés en particulier durant l'année 2011 après la révolution.

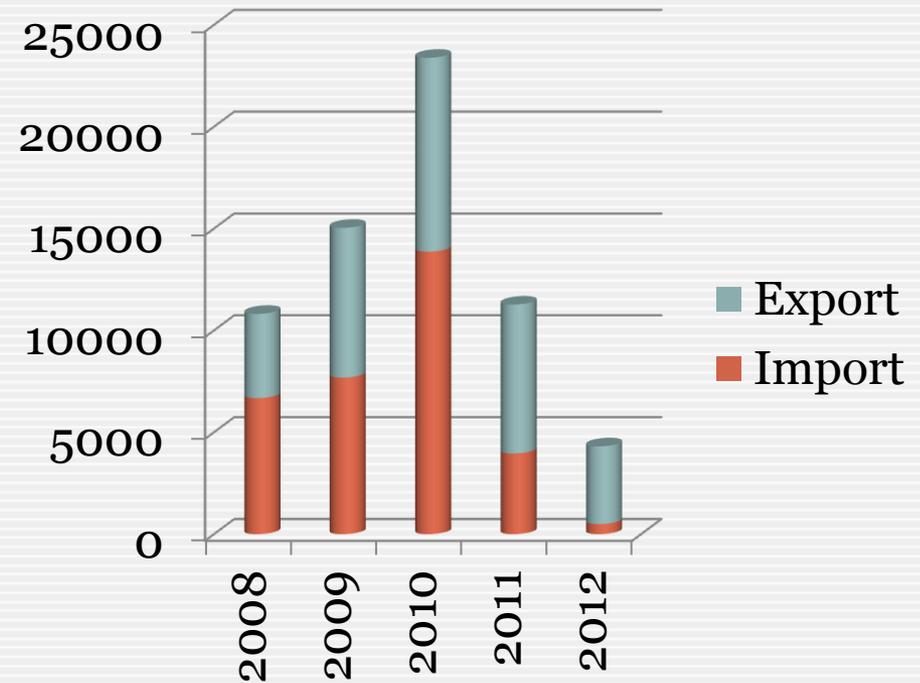
Cette chute a été accentuée par le transfert -vers le port de Bizerte- du scanner affecté aux conteneurs transportés par chemins de fer.

Evaluation du train multimodal



Evolution du trafic des conteneurs maritimes transportés par train 2008-2012

	Nombre de conteneurs		Total EVP	Total vide et chargé
	Import	Export		
2008	3340	2067	5407	10814
2009	3845	3675	7520	15040
2010	6935	4759	11694	23388
2011	1982	3654	5636	11272
2012*	249	1907	2156	4312



(*) Au 31/08/2012

Evaluation du train multimodal



Toutefois, la SNCFT est actuellement en pourparler avec les différents intervenant au port de Radés (STAM, OMMP, Douane...) en vue de trouver un accord pour une reprise du trafic des conteneurs transportés par train (réinstallation du scanner, réaffectation de l'aire réservée aux conteneurs transportés par rails, convention avec la société tunisienne d'acconage et de manutention STAM...).

Merci de votre attention.

